

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1201 Démarches d'investigation et de création			
Code	PEUN1B21INVES	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Charlène GHISLAIN (ghislainc@helha.be) Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Florence STERCK (florencia.sterck@helha.be) Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Sandrine BOUCART (sandrine.boucart@helha.be) Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be) Louise DEBAILLEUL (louise.debailleul@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
 - 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
 - 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) spécifique(s) à chaque discipline pour concevoir une activité d'enseignement ;
Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à différentes disciplines dans diverses situations.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B21INVESA Education culturelle et artistique 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESB Mathématiques 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESC Sciences et formation manuelle technique technologique et numérique 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B21INVESA Education culturelle et artistique 10

PEUN1B21INVESB Mathématiques 10

PEUN1B21INVESC Sciences et formation manuelle technique technologique et numérique 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education culturelle et artistique			
Code	12_PEUN1B21INVESA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRINCE (david.prince@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) spécifique(s) à chaque discipline pour concevoir une activité d'enseignement ;
- Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
- Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
- Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à différentes disciplines dans diverses situations.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte des paramètres du son à travers des expériences vécues en classe
- Notions d'organologie, tri et classement des instruments vus au cours
- Reconnaissance visuelle et auditive des instruments vus en classe
- Elaboration d'une activité d'activité

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle a qui lui est attribuée, une attitude de coach. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

Les demandes par mail seront centralisées via le délégué de classe.

Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.
Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA
Divers médias autour des instruments à découvrir

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
ConnectED.

SEGEC - programmes de l'école maternelle.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera dispatchée comme suit :

- Travaux pratiques en classe
- Dépôts de travaux sur Connected

Le cours comporte également des moments d'interrogation sur les chants et les instruments vus en classe.

Les modalités d'évaluations seront annoncées en classe et déposées sur ConnectED. La présence de l'étudiant est donc bienvenue afin de vivre les activités d'apprentissage et d'avoir connaissance des divers travaux et échéances.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mathématiques			
Code	12_PEUN1B21INVESB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florence STERCK (florence.sterck@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

1. Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) mathématique(s) pour concevoir une démarche d'investigation ou de création ;
2. Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
3. Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
4. Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à la résolution de problèmes dans diverses situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

S'approprier des concepts mathématiques au service de la démarche d'investigation et/ou de création. Ces concepts seront de l'ordre du "trier, classer et ranger" et de la résolution de problème notamment appliquée aux mesures de grandeurs.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

- Faire vivre aux étudiants plusieurs séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires
- Prise de recul sur les démarches vécues
- Identification et maîtrise de différents contenus en lien avec le référentiel du tronc commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Professeure disponible en dehors des cours.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents réalisés par l'enseignant, disponibles sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation des mathématiques dans cette UE se fera lors d'un examen écrit. L'évaluation est commune avec l'AA Sciences et formation manuelle technique technologique et numérique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences et formation manuelle technique technologique et numérique			
Code	12_PEUN1B21INVESC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissages terminaux sont:

AAT 4 : Prendre conscience de l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique. Être capable de développer des connaissances à ce niveau et les appliquer.

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence.

Les acquis d'apprentissage spécifiques sont:

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier les étapes de la démarche scientifique
- Identifier les étapes de la démarche d'investigation en maternelle
- Analyser des supports didactiques et pédagogiques au service de la démarche d'investigation
- Décrire les caractéristiques du vivant
- Etablir une classification simplifiée du vivant
- identifier les étapes de la démarche FMT
- Décrire un objet selon la démarche FMT

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En sciences:

- La démarche scientifique
- Vivre la démarche de recherche, en définir les grandes étapes et les concepts liés au référentiel du TC

-Contenus disciplinaires en sciences: le monde du vivant

En FMTT: Questionner un objet en utilisant la démarche FMT

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

- Faire vivre aux étudiants plusieurs séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires
- Prise de recul sur les démarches vécues
- Pour chaque discipline, identification et développement de différents contenus disciplinaires en lien avec le référentiel du tronc commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des exercices. Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Documents et ressources distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme

Centre de documentation

SEGEC - programmes de l'école maternelle.

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation des sciences et FMTTN se fera lors d'un examen écrit. L'évaluation est commune avec l'AA Mathématiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).